L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 16 h. 56 à 8 h. 24.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Un enfant grièvement blessé en jouant

En compagnie de quelques petits camarades de son âge, le jeune Stéphen Meretein, 12 ans, écolier, demeurant chez ses parents rue de l'Epeule, cour St-Joseph, 11 s'était rendu au Parc Barbieux. Au cours de ses ébats, le gamin se blesse sérieusement à la main en maniant une barre de fer. M. le Docteur Vandenbosch qui lui prodigua les premiers soins le fit admettre à l'Hôpital de La Fraternité où on jugea nécessaire l'amputation d'une phalange. L'état du jeune blessé est aussi satisfaisant que possible.

Grand Théâtre de Roubaix
Dimanche 6 décembre
1re matinée 14 h — 2me matinée 18 h
Deux représentations de l'amusante opérette
LE COMTE OBLIGADO
avec le désopilant trial P. PLAISANT et toute la troupe
Location comme d'usage au Café du Théâtre - Tél. 340.09
2.525

QUAND L'AMOUR MEURT

En rentrant de son travail samedi, vers 19 h. 15, Mme Yvonne Brant demeurant 69, rue du Moulin, cour Pennel, 7, constata que durant son absence, son mari Jean Leplat avait déménagé le mobilier pour le transporter dans une habitation 42, rue de Rocroi. Il lui avait simplement laissé un lit et quelques chaises, mais il avait pris la précaution d'emporter la carte de pain de son épouse délaissée. Cette dernière a déposé une plainte et une enquête est ouverte.

COUP DE BOUTEILLE

Ayant la lèvre coupée et la figure ensanglantée, Germaine Selosse, 44 ans, cabaretière, 99, rue Edouard Anseele se présenta à la police en déclarant qu'une de ses serveuses venait de lui donner un coup de bouteille. Lorsqu'elle eut reçu les soins de M. le Docteur Diana, cette femme refusa de faire connaître le nom de la coupable tout en déclarant qu'elle ne déposait pas de plainte. Malgré tout, une enquête est ouverte.

MÉMOIRE DÉFAILLANTE

Mme Veuve Appolina Delhaye, ménagère, 140, rue Edouard Anseele, cour Mullie, 7, avertissait la police qu'un sac de 50 kilos de pommes de terre avait été dérobé dans son habitation pendant qu'elle faisait quelques courses dans le quartier. Elle poussa même la hardiesse jusqu'à accuser un de ses amis. Alors qu'une enquête suivait son cours normal, on découvrit les précieux tubercules chez un voisin de la plaignante où ils avaient été, soi-disant, mis en sécurité. Tout est bien qui finit bien.

MORT SOLITAIRE

Ayant appris qu'une femme était morte chez elle, M. Leroy, commissaire de permanence se rendit 19, rue de la Banque, cour Lecomte, 8, où effectivement, il se trouva en face du cadavre de Mme Henri Nys, née Zulma Lespagnol, 56 ans, ménagère. Cette personne avait succombé à une défaillance cardiaque, suivant les constatations de M. le docteur Vandenbosch. Le corps a été transporté au dépôt mortuaire de l'hôpital La Fraternité.

ENCORE UNE

La bicyclette de Noël Manche, 18 ans, étudiant, 60, rue de Soubise a été volée face à un magasin de la rue du Général Sarrail. Enquête en cours.

CE PASSAGE EST POUR VOUS

Pour avoir refusé d'emprunter les passages cloutés, M. Gaston Slovart, 21 ans, peintre, rue de la Mairie, 7 à Leers a récolté une contravention.

LA DANSE EST INTERDITE

Des procès-verbaux ont été infligés à Eugénie Gerard, 31 ans, cafetière, 69, boulevard de Belfort et à Aimée Octavie Desmet, épouse Bossut, 52 ans, débitante de boissons, 11, boulevard de Beaurepaire qui ont laissé jouer de la musique et danser dans leurs établissements, sans avoir demandé l'autorisation indispensable pour ce genre d'évolutions.

MAUVAISE CHUTE

Mme Vve Céline Esquenet, 83 ans, 19, rue de la Guinguette est tombée dimanche, un peu avant midi, dans son escalier, s'occasionnant des contusions multiples. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Albert Descarpentries, elle a été admise à l'Hôpital La Fraternité.

TRAMWAYS
CE SOIR LUNDI, à 8 heures
HISTOIRE DE RIRE
avec
Fernand Gravey, Marie Déa
Samedi Début de Mademoiselle SWING
2.530

Les permis de construire

Les autorisations suivantes ont été accordées :

M. Pico, place de la Liberté, 13, de faire modifier un escalier à l'intérieur de son immeuble, sis place de la Liberté, 12, conformément au plan fourni, sous réserve de sa déclaration en date du 23 août 1942 concernant le montant des travaux et sous réserve de l'application des dispositions du décret du 7 février 1941 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments et locaux recevant du public.

Electrique Lille - Roubaix - Tourcoing de faire construire une fosse de visite en son immeuble sis Grande Rue 455, conformément aux plans fournis.

MM. Bossu-Cuvelier, 74, Grande Rue à Roubaix, de faire démolir un immeuble leur appartenant, sis Grande-Rue, 105, sous réserve des art. 183 et suivants relatifs aux barrières et échafaudages.

ETAT CIVIL

Naissance. — Françoise Dumoulin, 7, rue Monplaisir à Lannoy née à la Clinique Maternelle de la Fraternité 20, avenue Julien Lagache.

Décès. — Elie Delmée, 53 ans, 29 boulevard de Cambrai ; Francis Hertelar, 2 mois, 29, rue Notre Dame des Victoires ; Raymonde Lefebvre, ép. Bernard, 44 ans, 5, rue Duguesclin ; André Delahaye, 20 ans, 83, rue Ingres.

WATTRELOS

Les braves à l'honneur

Nous apprenons qu'un de nos concitoyens a été cité à l'ordre de la division lors des événements de mai et juin 1940.

Nous voulons parler de M. Benoit Vanpeteghem entrepreneur, demeurant rue Faidherbe, 47. Lieutenant de Génie durant la guerre 1914-1918, M. Vanpeteghem avait déjà, durant cette guerre, été cité six à sept fois pour son courage et sa bravoure.

Capitaine au 351e bataillon de sapeurs routiers, il fit la campagne de Dunkerque en 1939 et se conduisit en brave malgré les difficultés insurmontables créées par le désarroi.

Chevalier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre en 1914-1918, M. Vanpeteghem est un homme dévoué aux œuvres d'assistance puisqu'il est président du Dispensaire antituberculeux et de nombreuses autres œuvres où il ne vise qu'à aider ou soulager la misère humaine.

Nous ne ferons mieux que de donner intégralement la belle citation qu'il vient de recevoir :

« Ordre N° 1104 le Général d'armée Denta cite à l'ordre de la Division : Vanpeteghem François-Benoit, capitaine au 351e bataillon de sapeurs-routiers :

« Excellent commandant de compagnie, chargé d'assurer, du 31 mai au 4 juin 1940, sous le feu violent de l'aviation et de l'artillerie ennemie, le dégagement et l'accès aux quais du port de Dunkerque, a conduit cette tâche avec un courage et un dévouement de tous les instants, effectuant outre sa mission de nombreux sauvetages de civils enterrés sous les décombres et permettant au commandement d'assurer le ravitaillement comme les mouvements des troupes ».

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent.

Nous adressons à M Benoit Vanpeteghem nos sincères félicitations.

AVIS AUX ETRANGERS

Les étrangers titulaires d'une carte d'identité valable jusqu'au 31 décembre 1942 doivent en solliciter le renouvellement dans le plus bref délai.

Pièces à fournir : Livret de famille, carte d'identité périmée, cinq photos de profil droit de date récente, tête découverte, oreille dégagée, un papier timbré à 8 frs. En plus pour les salariés, un certificat de travail.

Pour les femmes, ce certificat devra être visé par l'Office Central du Travail, 9, rue Pasteur, à Roubaix.

Fraternelle des Combattants. — Exceptionnellement cette année, le Conseil d'administration de la Fraternelle des Combattants Wattrelosiens a voulu remémorer une ancienne tradition et offrir aux enfants de ses membres une distribution de jouets pour l'Arbre de Noël. Tous les adhérents de la Fraternelle des Combattants ayant des enfants nés du 1er janvier 1928 jusqu'à ce jour sont priés de passer à la permanence les dimanche 6 et 12 décembre munis de leur livret de famille, de la carte d'adhérent et à jour des cotisations.

Le dépouillement de l'arbre de Noël aura lieu le dimanche 27 décembre de 2 h. 30 à 3 h. 30 au siège, café Delcroix, 15, Grand Place.

Etat civil. — Naissance : Christiane Delberghe ; Carrière Bonte, 1.

Publications : André Plomion, magasinier, 26, rue de la Vigne, et Geneviève Durieu, piqûrière, rue Lacroix, 1, à Roubaix ; Henri Bequaert, employé de chemin de fer, rue Baudin, 42, à Croix, et Marie Nys, piqueuse-perleuse, rue de l'Industrie, cour Mulliez, 6 ; Lucien Volles, employé de chemin de fer, rue de la Solidarité, 14, à Valenciennes, et Albertine Agneray, employée de commerce rue du Damier, 68.

Décès : Marie Joseph Bart, Vve Hornez, 87 ans, rue de la Paix, 21.

CROIX

CARTE DE JARDINAGE

Les imprimés nécessaires à l'obtention de la carte de jardinage sont à retirer à la Mairie (2e étage). Seuls pourront obtenir cette carte : Tout exploitant d'un jardin familial ou ouvrier, les agriculteurs pour leur jardin potager, les collectivités cultivant un terrain pour leurs membres, à l'exception toutefois des collectivités agréées en application de la loi du 30 novembre 1941 pour lesquelles des modalités d'approvisionnement en semences particulières ont été prévues ; sous réserve que les produits récoltés soient destinés exclusivement aux besoins des personnes vivant du jardin, à l'exclusion de toute destination commerciale.

WASQUEHAL

UNE CYCLISTE FAIT UNE CHUTE AU GRAND BOULEVARD

Samedi vers 16 h., Mme Pilarski, née Irene Kopka, 37 ans, habitant 37, rue des Quatre Ormeaux à Wasquehal, se dirigeait en bicyclette vers le Croisé Laroche, lorsqu'ayant buté sur un pièce de bois, elle fit une chute sérieuse et cogna la tête sur un corps dur. La cycliste, perdant son sang en abondance, reçut d'abord les premiers soins dans une maison voisine avant de se rendre chez M. le docteur Butin père qui releva une plaie ouverte du cuir chevelu et une lymphangite des paupières. Mme Kopka put ensuite regagner son domicile où elle devra observer un repos d'une quinzaine de jours.

ON VACCINERA JEUDI CONTRE LA VARIOLE

En rappelant à ses administrés que la vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie et la revaccination au cours de la onzième et de la vingt et unième année, M. le Maire de Wasquehal rappelle à la population que les séances publiques gratuites et obligatoires de vaccination auront lieu jeudi 3 décembre dans l'ordre suivant :

Pour le Centre, à l'ancienne école maternelle place Gambetta, de 8 h. 30 à 9 h., pour les enfants de moins d'un an ; de 9 h. à 9 h. 30 pour les enfants de 10 à 11 ans, et à 9 h. 30, pour les personnes de 20 à 21 ans et celles non assujetties désirant se faire revacciner.

Pour le Capreau, à l'école maternelle du Capreau, rue Voltaire, le même jour, de 10 h. 30 à 11 h. pour les enfants de moins d'un an ; de 11 h. à 11 h. 30, pour les enfants de 10 à 11 ans, et à 11 h. 30, pour les personnes de 20 à 21 ans et celles non assujetties désirant se faire revacciner.

La révision de ces opérations aura lieu le jeudi suivant, 10 décembre, de 9 h. à 9 h. 30, à l'ancienne école maternelle, place Gambetta, pour le centre et de 10 h. 30 à 11 h., à l'école maternelle, rue Voltaire, pour le Capreau.

Les vols dans les jardins. — M. Tiberghien, cultivateur, rue Voltaire, a porté plainte pour vols de carottes commis dans un de ses champs.

D'autre part, M. Guermonprez, a déposé plainte pour vol d'un certain nombre de billes de bois à son jardin situé quai des Alliés.

M. Pasquier, commissaire de police a ouvert une enquête.

LA FANFARE DES ACCORDÉONISTES WASQUEHALIENS REPREND SON ACTIVITÉ

Nos lecteurs se souviennent qu'avant les hostilités, M. André Lips, le virtuose bien connu de l'accordéon avait créé la Fanfare des accordéonistes Wasquehaliens. En raison des événements l'activité de cette phalange musicale avait été suspendue et sur la demande de nombreux musiciens de cette société, M. André Lips qui en est le directeur-chef a décidé de reprendre la direction de la société.

Les répétitions générales ont repris ces temps derniers et se poursuivront régulièrement avec un nombre toujours croissant d'adhérents. Pour le Centre des cours de solfège et d'instruments auront lieu chez Lestienne, 22, rue Michelet et pour le Capreau et le Blanc, ces cours auront lieu chez Manhedens, rue de Tourcoing.

Les répétitions générales et les cours de solfège auront lieu au siège, 6, rue Philippe le Bon sous la direction de M. André Lips assisté par le sous-chef M. Louis Gaillet.

Pour les sections clairons, trompettes et cors, les cours seront dirigés par M. Decottignies, tandis que M. Quignon dirigera la section des pistons.

Une réunion générale se tiendra au siège dimanche 29 où les nouvelles recrues seront reçues toute la journée.

Au bureau de placement du Secours National. — Le bureau de chômage, installé rue Sadi-Carnot, 17, qui s'occupe également du Secours National aux familles privées de ressources, est ouvert tous les jours, de 9 à 12 et de 14 à 17 h., à l'exception du samedi, dont la fermeture est fixée à midi.

Bons d'achat de vêtements et de textiles. — La prochaine inscription aura lieu samedi 5 décembre, les feuilles de demande devront être remises le jour même et toute remise ultérieure sera sans valeur.

Bons d'achat de chaussures. — Les personnes n'ayant jamais obtenu de bon et ayant fait une demande pour chaussures « fantaisie » peuvent prendre leur bon demain mardi 3 ou mercredi 4 décembre. La distribution aura lieu les 3 et 4 décembre et que ceux qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leur bon. Il y a lieu de présenter la carte de ravitaillement et la carte de textile.

La Préfecture ne pouvant assurer le contingent de décembre, l'inscription prévue pour le samedi 5 décembre est reportée au 5 janvier, sauf avis contraire publié en temps utile.

Allocations militaires. — Le paiement du coupon N° 4 afférent à la seconde quinzaine de novembre, aura lieu au Bureau de postes, rue Ferrer, mercredi 2, de 9 h. à midi pour les numéros 1 à 700 et de 14 à 17 h. pour les numéros 701 à la fin.

Avis aux médaillés du travail. — En vue du paiement de l'allocation annuelle aux médaillés du travail pour l'année 1942, les nouveaux médaillés ou ceux qui n'auraient pas touché l'année dernière, sont priés de se faire inscrire à la Mairie, 3e guichet avant le samedi 5 décembre. Se munir du diplôme. Inutile à ceux ayant déjà bénéficié de l'allocation de se déranger.

Alcool à brûler. — Les bons d'alcool à brûler attribués aux familles ne possédant pas de gaz, seront distribués sur présentation de la carte de charbon. Il sera également attribué un bon d'alcool aux familles ayant un enfant de moins de 2 ans, sans distinction de numéro, sur présentation du livret de famille et de la carte de charbon. Pour le Centre, la distribution aura lieu à la salle des fêtes, rue Jean Macé, lundi 30 novembre de 9 à 11 h. 30 pour les numéros 351 à 1.000.

L'Assistance aux vieillards et les vieux travailleurs. — Les vieillards assistés à domicile percevant une allocation mensuelle, ayant reçu leur premier mandat de la retraite des vieux travailleurs sont avisés qu'ils doivent se présenter immédiatement à la Mairie, 3e guichet, munis de leur carte d'assisté, ces deux allocations ne pouvant se cumuler.

Club des Sports Réunis. — Lundi 30, à 19 h. 30, réunion du comité de football du Centre, chez R. Roelens, 51, rue Delerue.

HEM

Le grand Théâtre de Roubaix à Hem

C'est le samedi 5, à 19 h., et le dimanche 6 décembre à 16 h., à la salle des fêtes de la rue de Lille, que la troupe du grand Théâtre de Roubaix, sous la direction du populaire baryton Léon Delmuile interprétera au profit des prisonniers de la commune, deux séances de gala.

Au cours de chaque spectacle, il sera procédé à une vente aux enchères à l'américaine. Prix des places numérotées 12 et 8 fr., non numérotées, 5 fr. Un service de location fonctionnera à la salle des fêtes.

La Famille, Assurances sociales. — Les assurés peuvent se procurer des imprimés chez Geuvart, 240, rue Roussel, 369, rue J.-Guesde ; Rousseau, 10, rue Abbé-Lemire ; Bernard, 39, rue du Bas-Voisinage ; Mullier, 1, rue de Roubaix ; Hespel, 110, rue J.-Jaurès, et au secrétariat local où tous renseignements seront donnés gratuitement le mercredi, de 7 à 8 h. et le samedi de 4 à 6 h.

Etat Civil. — Publications de mariage. — Delzenne Henri, ouvrier agricole à Hem, rue du Nouveau Clvron 11 et Bayard Emilienne, sans profession à Hem, rue de Roubaix, 28 ; Delcambre Robert, employé à Hem, 16, rue de la Léverie et Harbaux Jeanne, confectionneuse à Lys, 14, rue Carnot ; Laine Maurice, employé de chemin de fer à Aire-sur-la-Lys, 6, rue du Puits et Dufermont Adrienne, éplucheuse à Hem, 80, rue de Lille.

TOUFFLERS

Un camion de fraude est saisi

Samedi, vers 20 h., un camion venant de Belgique, a été saisi au bureau des douanes de Toufflers.

Conduit par le chauffeur Fernand Rollant, de Quaregnon (Belgique) il transportait 30 kilos de tabac, 100 cigarettes, 400 kilos de charbon et une bicyclette. Le tout a été saisi et le chauffeur mis en état d'arrestation.

Une enquête est ouverte par le capitaine des douanes Hudeldt et le lieutenant Mercier.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA RÉGION

A ROUBAIX

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR 1
Foyer d'Education Ouvrière Rue Jules Guesde, 178

1er décembre 1942. — Matin : rues P. de Roubaix 27 à 225, 52 à 275), Lalande.

Après-midi : rues Antoing, Masséna, Mons, Kléber, Davoust, Surcouf, Soult.

2 décembre. — Matin : rues Hoche, pl. Carnot, rues d'Orchies, Molière, allée de Villas, rue du Pile.

Après-midi : rues Tortue, Bon Repos, Lannes, Estaing.

3 décembre : rues Dampierre, Mareesu, Dessaix, Delezenne, Beaurepaire, Kellerman, Valenciennes, quai du Sartel.

4 décembre : rues Jules Guesde (207 à 425, 166 à 388), V. de Lannoy, Babylone, St-Amand.

5 décembre : rues Marie Buisine, Copernic, Réaumur, Leuze, Paul Bert, Cs. Perrier, Guisot, Lafayette, Fléchier, de Condé.

7 décembre : rues Bt-Rédempteur, Bourdaloue, Fénelon, pl. Faidherbe, rue Louis Dupire, boulevard Colmar, Newton, Monge, Leverrier, Franklin.

8 décembre : rues des Fosses, Charlemagne, Progrès, Nabuchodonosor, Beaurewaert.

9 décembre : rues Thiers, Saint-Quentin, St-Eleuthère, Ste-Thérèse (2 et 2 ter), boulevard de Belfort, rues H. Lefebvre, Planche Trouée.

SECTEUR N. 7
Ancienne Ecole Communale angle rues du Bois et des Fabricants

1er décembre. — Matin : boulevard d'Armentières, rue Am. Courbet, Racine, bd de la République, qu. de Gravelines.

Après-midi : qu. de Boulogne, rues Corneille, d'Alsace, pl. de la Patrie, rues de Lorraine, des Vosges, Eole, Remiremont.

2 décembre. — Matin : rues de Fresnoy, Can. Aubert, Ch. Gounod, Diderot, Cuvier, Turin, Gênes.

Après-midi : rues de Milan, de Rome, de Naples.

3 décembre : rues d'Italie, Solférino, Florence, Ouest, de Mouvaux.

4 décembre : rues du Luxembourg, des Graperies, Boucher de Perthes, Béthune, du Danemarck, Cicéron, Bourgelat, Makellerie, Lens, Pavreuil, Saint-Omer, Bully-Grenay.

SECTEUR N. 4
Ancienne Ecole Communale angle rues du Bois et des Fabricants

1er décembre. — Matin : quai d'Anvers, de Gand, rues Turgot, Meyerber.

Rues Milton, Rollin, Iéna, Marengo, Prospérité, Rossini, Wagram.

2 décembre. — Matin : rues de Tourcoing (1 à 139, 2 à 132), Jacquard (1 à 47, 2 à 50), Duflot.

Après-midi : rues de Jeumont, Grévy, Sully, pl. du Progrès, imp. Vroman, rue Columelles, quai de Bordeaux, Carr. Hutin, rue Bayard.

3 décembre : boulevard de Metz, rue Daubenton.

4 décembre : rues Olivier de Serres, Basse-Masure, Récollets, Voltaire, Labruyère.

6 décembre : rues de Flandres, St-Joseph, Dombasle, St-Laurent, Delattre, Ph. Lebon, Courtrai, Drouot.

7 décembre : rues de Jemmapes, Buffon, P. Dujardin, Sept-Ponts, de la Vigne.

8 décembre : boulevard de Strasbourg (87 à la fin, 216 à la fin), pl. de la Nation, quai de Nantes, rues de Lunéville, Villars, Plutarque, Sentier, St-Louis, Charpentiers, Nouveau-Monde.

9 décembre : rues Lacroix (94 à la fin, 103 à la fin), Collège (35 à 239, 70 à 184), de l'Ommelet (89 à 207, 86 à 208), Gros Saule, Longue Chemise.

10 décembre : rues du Fort, de la Paix, Terneaux, Latine, Banque, Bt-Antoine, Fosse-aux-Chênes (51 à 77, 64 à 100).

A WATTRELOS

SECTEUR N. 1
Cantine Scolaire, Ecole du Touquet

1er décembre : Carr. Delvs, rues Vergotte, Classement, des Lilas, 3 Pierres, Virolois, rue et pl. St-Gérard, rue de Boulogne (y compris impasse Lefebvre et rangée du Petit Château), rues de Boulogne prolongée.

Rues Bonte, Passen, St-Antoine, Carr. Delva, Six, rue Potente, av. Florin, rue Castel.

2 décembre : rues Fleury, Vieux Bureau, Mont-à-Leux (barrière chemin de fer au bureau des douanes compris baraquements des cheminots), rue des Piats, sent. Misère, rue Martinoire, carr. Cocheteux, Grimonpont, qu. du Vinhoutte.

3e décembre : rues du Tilleul, de Nantes, Boucicot, car. Moulin Tonton, rue Abeille, car Lagache, rue des Villas, boulevard des Couteaux, cour Duthoit, Haut-Vinage, Madagascar, Serpentine, Union, imp. Lumière, rues Nungesser et Coli, Briqueterie Delcourt, Christ Roi.

4 décembre : rues du Mont-à-Leux (Sapin Vert au 142), Damiers, A. Delcourt (Sapin Vert de la place au cimetière), Victor Hugo, Caserne des Douanes, des Ecoles, car. Petit Moulin, sent. de la Martinoire.

5 décembre : cité Amédée Prouvost, rue Maréchal Lyautey, cent House, pl. St-Vincent-de-Paul, rue de Toul, car. Nutin, cité J. Edouard, rues Sapin Vert (166 au cimetière plus rangées Delecroix et Duquesnoy), rue du Petit Tournai (1 à 125, 2 à 46), sentier de la Clef des Champs, rue Syndicat, cité Condorcet.

A CROIX

SECTEUR 5

L'inscription se poursuivra dans l'ordre suivant, secteur N. 6, Maison des œuvres, place de la République pour les rues : Flandres, Beaumont, Berthelot, Acacias, Corneille, Lacépède, Le Nôtre, Verte, Pluquet, Racine, Roussel, Hem, Château, Dupleix, Holden, V.-Hugo, Strasbourg, Vaillant, Meta, Marceau, Basse-Ville, Orphelinat, Strasbourg, Vaillant, Metz, Marceau, Basse-Ville, Orphelinat, Maisons Motte, Chemin du Halage, Carrière Loridan, Maisons Thomas.

A WASQUEHAL

SECTEUR N. 1
Salle des fêtes, rue Jean Macé

1er décembre : av. Hannart, imp. Moulin Rouge, rues Michelet, Marceau, Petits Ménages du Centre, de la Poste, cité Girolou, rues Austerlitz, de la Ferme, Delerue, Nungesser, qu. St-Gobain.

Rue Sadi Carnot, imp. Beau Passage, rue Bernard Palissy, cité St-Gobain, rue des Châlets, place Fénelon, rues Jean Bart (bas numéros jusqu'au boulevard), Kléber, cité de la Paix, rue Boulevard.

SECTEUR N. 2

2 décembre : route de Lille, av. de la Victoire, rues des Flandres, des Jardins, de Flers, Jean-Bart (au-dessus du boulevard), de la Liberté, de la Vendée, des Acacias, Faidherbe, D. Delsalle, des Lilas, des 4 Ormeaux, du Haut-Vinage (du Petit Wasquehal au boulevard de Roubaix), rue du Sart.

SECTEUR N. 3

3 décembre : rues du Haut Vinage (du Grand boulevard au Chemin Vert), Victor Hugo, Hoche, Marcq, Chem. Vert, de Lille, G. Dubled, J. Macé, sent. Meurier, de la Passerelle, de l'Egalité, Ferrer, chem. des Buisses, rues de l'Yser, Transvaal, imp. Dutholt, pl. République.

SECTEUR N. 4
Bains-douches, rue des Villas

4 décembre : rues Louis Michel, Ecluse Galliez, rues Denis Papin, P. Lafargue, imp. Dekeukelaere, imp. Diderot, Vert Pré, écluse Grimonpont, imp. Pétrole, Tiberghien, Bas-Fond (1 et 3), imp. du Triez, rue Jean Jaurès, cité Motte, rue des Villas, imp. Lavoisier, rue Molinel (2 à 23 et 11), place Gambetta, Ecluse du Triez, rues de Croix, H. Carette, Fort Chabrol, chem. du Halage, ch. des Serres, rue Pasteur.

SECTEUR N. 5
Salle des Fêtes du Capreau

5 décembre : rue de Roubaix, ch. de la Planche-au-Riez, rues des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer, cité Laborieuse, rue Voltaire, cité Union, rue Guilbaut, Abbé Lemire, rues du Pont, Ch. Colomb (de la rue Michel au Pont-du-Triez), cité Avenir, rues A. Ribot, Costes, Nadaud, av. Clemenceau.

SECTEUR N. 6

7 décembre : rue de Tourcoing, sent. des Briques, cité Renaissance, rue C. Durieux, sentier de l'Allumette, qu. des Canotiers, rues des Fleurs, Colmar, de la Scierie, Aristide Briand, rues des Champs, Alex. Dubois, Jacquard, Sent. du Canal, rues Cl. Béthune, Mulhouse.

SECTEUR N. 7

8 décembre : route de Tourcoing, imp. du Plomeux, qu. des Alliés, av. Lyautey, rue Lafontaine, rue Eug. Guilleume, Voltaire (au-dessus du Pont-au-Triez, à partir du 55 et 4), Certalot, de Mouvaux, Rosa Bonheur, cour Lepers, rue Favreuil, av. de la Marne, Triez (Carpeaux et Centre), Cocheteux, A. Testelin.

A LEERS

SECTEUR N. 1
Salle des Foyers Populaires

1er décembre : place Sadi Carnot, rues Thiers, Mareeau, de la Mairie, Jean Jaurès, Lamartine, Masséna, J. Leroy, Pasteur.

SECTEUR N. 2

2 décembre : rues de Néchin, de la Marne, du Chem. Vert, Molière, Toufflers, Gibraltar gauche et droite, Salengro, Cap. Picavet, de Lys, Sent. du Dépôt, rues du Dépôt, Hoche.

SECTEUR N. 3

3 décembre : rues V. Hugo, rangée Derache, av. Desmet, rangée de la Haverie, rues de l'Yser, Franck, A. Guénard, Michelet, L. de Bettignies, Gambetta, Sent. du Petit Tourcoing.

SECTEUR N. 4

4 décembre : rues Wattrelos, du Grimonpont, J. Ferry, rue Pierre Catteau, Pierre de Roubaix, sq. des Tilleuls, Suffren, Mirabeau, H. Deschamps.

A TOURCOING

SECTEUR N. 1
Bureau du Consortium Charbonnier 3, Rue Carnot

1er décembre : Av. Gustave Dron (1 à 89, 2 à 100), rues Léon Salembien, St-Henri, Thiers, Motte, Boule d'Or, Faidherbe, Fidèle Lehoucq, Dr. Roux, Chanzy, pl. de la République, rue Carnot, pl. Charles Roussel, rues des Anges, Niot, Turenne, Ursulines.

2 décembre : rues du Lac, Tournai, Havré, St-Jacques, pl. des Halles, Grand Place, rues Hôtel de Ville, Nationale (1 à 103, 2 à 112), pl. N.-Dame, rues Delobel, Dr Dewyn, Dubus, Wailly.

3 décembre : rues du Printemps, Haze, Ar. Briand, Nord, Industrie, Desurmont, Bienfaisance, Gand (1 à 61, 2 à 64), V. Hazebroucke, sq. de l'Hôtel de Ville, rues A. Ribot, Miss Cawell, Archets.

4 décembre : rues de Menin (1 à 107, 2 à 116), G. Delory, Girondins, Calvaire (1 à 61, 2 à 66), des Poutrains, Pasteur, Chantilly.

5 décembre : rues Condorcet, Moulin Fagot (1 à 55, 2 à 74), Malsence (1 à 45, 2 à 20), Belle-Vue (1 à 49, 2 à 33), Am. Courbet, de la Cloche, Ste-Barbe, Verte, Paul Doumer, du Château, Est.

A BOUSBECQUE

AU PATRONAGE SAINT-JOSEPH

1er décembre : rues de Menin, Angers, de Roncq, Berceaux, Grand Place, des Processions, quai de la Lys, rues de la Lys, Papeterie, Wervicq, au chemin des Vaches, Alouettes.

2 décembre : rues Saint-Joseph, Blandrisse, Foch, du Château, des Prés, Astiquettes, de Linselles, Cramesse, Basse-Ville, Bois Hameau du Bois, Drève des Bois, Haut-Bois.

A LINSELLES

L'inscription des commandes de charbon aura lieu les 3, 4, 5 décembre, à la mairie.

HALLUIN

Au profit des prisonniers. — Dimanche 6 décembre, la société « L'Entr'aide Sociale » organisera à son local, rue Gustave-Desmettre, à 18 h. 30, un grand concours de manille, doté de 600 frs de prix.

Lundi 7 décembre, à 19 h., rebattage du concours de manille et concours de belottes.

UNE FÊTE ORIGINALE DE NATATION, A TOURCOING

Quelques anciens champions et nageurs, entourés d'un groupe de supporters ont formé, il y a quelques mois, au sein du grand club, une équipe de vétérans qui a pris le titre de « Vieilles Gloires » des E.N.T.

Son Comité, aidé de la Commission générale des E.N.T., a mis sur pied, pour le dimanche 6 décembre prochain, une grande fête originale de natation qui est appelée à obtenir un très brillant succès.

Le produit de cette réunion est destiné à secourir nos malheureux prisonniers de guerre et leurs familles.

Parmi les numéros qui composeront le programme, signalons le défilé costumé de tous les membres des « Vieilles Gloires » : nageurs et supporters, la gracieuse barque fleurie, une pantomime nautique ; « La leçon de natation », spécialement mise au point pour cette fête par les « Vande-Kinados », et enfin un match de water-polo en trois parties, qui opposera l'équipe des « Vieilles Gloires » à une formation composée parmi ses supporters. Au cours de la première partie, les « Vieilles Gloires » auront le bras gauche attaché au corps. En seconde partie, les « Vieilles Gloires » pourront se servir des deux bras, mais toutes les passes et shoots au but devront obligatoirement être effectués, le dos faisant face au but adverse. Enfin, pour la dernière partie, les « Vieilles Gloires » seront coiffés d'un chapeau haut de forme. Les buts ne seront accordés que pour autant que le chapeau sera bien assujetti sur la tête.

Un match entre les équipes 1 et 2 des E.N.T., des courses sportives et la présentation de quelques endela « étirés » du club, encadreront ce programme.

L'excellente phalange « L'Harmonie du Blanc-Seau » a bien voulu accepter d'assurer la partie musicale de cette fête.

Le prix des places est fixé à 50 francs pour les chaises réservées et 10 francs pour les premières. La location est ouverte dès à présent aux Bains Municipaux, rue du Printemps. Les billets de première sont également mis en vente par tous les membres du groupe des « Vieilles Gloires ».

La mise est de trois francs par concours. Les inscriptions sont dès maintenant reçues.

Bibliothèque de l'Entr'aide. — Tous les dimanches, la bibliothèque, rue Gustave-Desmettre, est ouverte pour la location de 10 h. 30 à 13 h.

Chaque jeudi une permanence est ouverte de 19 à 21 heures.

Etat civil. — Publication : Hector Vandecappelle, 30 ans, manœuvre d'usine, à Tourcoing, et Bertha Gryon, 20 ans, ménagère.

Décès : Amélie Simoens, 77 ans, rue Emile-Zola, 67 ; Rémy Vauhalst, 65 ans, garçon-boulanger, chemin de Lincelles, 160.

RONCQ

Etat civil. — Décès : Emile Leuridan, 68, rue de Bousbecque, 1 ; Robert de Bouvère, 1 mois, rue du Dronckaert, 186.

LINSELLES

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires aura lieu le 2 décembre, de 8 h. à 11 h., au Bureau des Postes.

Des remerciements. — Après la vente de charité, du 22 novembre dernier, le comité d'assistance aux Prisonniers est heureux d'adresser ses très vifs remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette manifestation de solidarité.

La générosité de la population linselloise, le dévouement des jeunes gens collecteurs et des anciens prisonniers, l'aide précieuse apportée par M. Roussel, notaire à Linselles, M. Dessaint, instituteur à Linselles, MM. Drieghe et Delobel, de Quesnoy-sur-Deûle, ont largement contribué au plein succès de cette vente de charité au profit des prisonniers de la commune.

Que tous soient remerciés.

MOUVAUX

LE CONCERT DU 6 DÉCEMBRE

Le concert organisé par le Comité d'Entr'aide au profit de la Noël des enfants de Mouvaux s'annonce sous les plus beaux auspices.

Le programme déjà annoncé : « Ce bon monsieur Zootebeck » comédie bruxelloise, le jazz « Billy and Partners » se complète heureusement par l'audition d'artistes réputés.

Les tickets sont en vente chez Herssen, rue Vauban ; Breyer, rue l'Alsace-Lorraine ; Losfeld, rue de Tourcoing ainsi que chez Buchy, rue de Roubaix, où les places peuvent être louées dès maintenant.

MAXEVILLE
Toutes les personnes possédant encore, ou ayant remis à des tiers, des fûts Maxéville, sont priées d'en avertir par lettre recommandée le Comptoir Industriel du Nord, 69, rue Faidherbe, à LILLE, avant le 15 décembre. Passé cette date, elles seront passibles de poursuites judiciaires.
31.521

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Etat civil. — Naissances : Auvray Jean-Claude, avenue du Château, 12 (Refuge) ; Martens Daniel, rue Henri-Duchatel, 216 ; Bekaert Antoine, rue de Menin, 39 ; Vanoemsulebrouck Jean, rue des Rossignols, 12 ; Deleeuw Adhémar, rue Albert-Delannoy, 117 (Refuge) ; Demeyère Christian, rue Henri-Duchatel, 294 ; Dursin Francine, rue de Roubaix, 108 ; D'Hooghe Romain, rue de l'Egalité, 6 ; Desseaux Achille, rue d'Iseghem, 100 ; Bailleul Edith, rue du Christ, 70 ; Vandebuerie Christiane, rue du Nouveau-Monde, 649.

Publications : Reynaert Valeer, commerçant, et Bouckaert Irène, ménagère ; Defoirdt Michel, soutireur, et Goedhals Hélène, ménagère ; Decraene Marcel, couvreur, et Vandeputte Dina, confectionneuse ; Van de Walle Maurice, plombier-zingueur, et Fourmeu Yvonne, modiste ; Vanderberghe Polydore, retordeur, et Debuequoy Odette, empaqueteuse ; Robert Alphonse, teinturier, et Christiane Jeanne, piqûrière ; Bonte Fernand, architecte, et Vandendriessche Marie-José, couturière.

Décès : Desfrenne Gustave, 69 ans, rue du Congo, 18 ; Volckaert Vital, 63 ans, rue des Cordonniers, 1 ; Vandoorne Cyrille, 51 ans, rue de Wattrelos, 16 ; Berlemont Rosa, 8 mois, rue Haute, 77 ; Mahieu Marie, 85 ans, rue du Gaz, 8 ; Vanoutrive Freddy, 2 mois, rue de Bruges, 49 ; Borloo Jean, 76 ans, rue des Cordonniers, 2 ; Balcaen Marie, 77 ans, rue du Bilemont, 680.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq, Téléphone 4.95), sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

LES RESTAURANTS A PRIX RÉDUITS DITS « MUNICIPAUX » COMMENCERONT A FONCTIONNER LE LUNDI 7 DÉCEMBRE

LE PRIX EST FIXÉ A 10 FRANCS LE REPAS

Nous avons annoncé la création de restaurants à prix réduits sous le contrôle de la municipalité.

Les premiers éléments nécessaires se trouvant réunis, ils vont commencer à fonctionner avec le concours des restaurateurs qui ont mis un empressement louable à participer à l'effort de la municipalité.

Une première tranche de restaurateurs a été déterminée ; une autre suivra dès que le nombre des clients l'exigera.

Voici la liste des 41 restaurants qui fonctionneront en premier lieu. Ils se trouvent judicieusement répartis à travers toute la ville, mettant les repas à la portée facile des consommateurs.

SECTEUR 1. — **Boulque**, 15 rue de la Belle-Vue ; **Laveugle**, 36, rue Gustave-Delory ; **Novejans**, 26, rue Saint-Jacques ; **Paris**, 14, Grande-Place ; **Roussel**, 33, rue de la Cloche ; **Mayer**, 26, rue Carnot ; **Simons-Nys**, 6, rue Fidèle-Lehoucq ; **Delaatte**, rue Thiers, 28.

SECTEUR 2. — **Deruytar**, 62, rue Boilly ; **Feutry**, 79, rue de Roubaix ; **Vansverschaid**, 71, rue du Tilleul.

SECTEUR 3. — **Nippens**, 40, rue de l'Edine ; **Dalagse**, 50, rue de l'Epine ; **Demanatraate**, 48, rue de Guisnes.

SECTEUR 4. — **Coucke**, 232, rue de Colbert ; **Oenève**, 1, rue de Fleurus ; **Desurmont**, 161, rue de la Potente ; **Verfaillie**, 243, rue de la Croix-Rouge.

SECTEUR 5. — **Destailleur**, 179, rue Achille-Testelin ; **Dautreluignes**, 189, rue A. Testelin.

SECTEUR 6. — **Desheider**, 1, rue de l'Yser ; **Namaz**, 296, rue de Gand.

SECTEUR 7. — **Relion**, 61, rue Racine ; **Nalliset**, 297, Chaussée Fernand-Forest ; **Mayer**, 12, Place des Phalempins ; **Meulebrouck**, 53, rue du Cymbale.

SECTEUR 8. — **Vanestander**, 37, rue du Brun-Pain ; **Verbecke**, 118, rue de Roncq ; **Lannoo**, 1, rue du Brun-Pain.

SECTEUR 10. — **Rocksteele**, 123, rue de Paris ; **Caians**, 2, rue d'Alsace ; **Decooman**, 33, rue du Petit-Village ; **Osolsneke**, 233, rue de Paris ; **Ostyn**, 116, rue de Lille ; **Vlaminck**, 45, rue du Bradford ; **Delamme**, 243, rue de Paris.

SECTEUR 11. — **Devrandt**, 106, rue des Carliers ; **Latol**, 331, boulevard Gambetta ; **Caslaisin**, 214, rue du Flocon.

SECTEUR 12. — **Verstraete**, 141, rue de Mouvaux ; **Dagouy**, 14, rue de la Mackellerie.

L'organisation des repas

Pour débuter, tout habitant de Tourcoing peut être admis à ces repas. Mais le nombre maximum des repas étant limités, l'Administration municipale, au cas où les demandes dépasseraient ce maximum, se réserve la possibilité de donner une priorité aux personnes pour qui ces restaurateurs sont spécialement institués, c'est-à-dire à ceux de nos concitoyens se trouvant moins en peine d'argent que de moyens d'améliorer leur ravitaillement en raison de leur âge ou de leur incapacité physique et de circonstances diverses.

Pour éviter toute complication de paiement en argent ou en tickets dans les restaurants, le consommateur paiera son repas au moyen d'un bon détaché d'une série de six qu'il pourra se procurer à un bureau spécial de la Mairie-Annexe, les six bons en question comprenant les six repas de la semaine. Il n'est pas possible de prendre moins de six bons à la fois. Les repas étant différents chaque jour de la semaine, ils constituent un ensemble indivisible ; l'un pouvant paraître plus attrayant que l'autre, il en résulterait du trouble dans l'organisation si les consommateurs prenaient l'un et délaissaient l'autre. Il est cependant bien entendu que les bons de repas peuvent être partagés entre les membres d'une même famille ou d'un même groupe.

On peut se procurer les bons de repas à la Mairie-Annexe, à un bureau spécial clairement indiqué. Le client y trouvera toutes les indications nécessaires.

Le bureau fonctionnera dès lundi prochain 30 novembre à la Mairie-Annexe.

Les repas fonctionneront le lundi suivant 7 décembre et prendront tout leur développement selon l'importance des demandes.

Le menu de la semaine sera établi conformément aux règlements affichés dans les restaurants, de même qu'au bureau de vente des bons à la Mairie-Annexe.

Le prix du repas est de 10 francs, soit pour les six repas de la semaine 60 francs. En outre, selon la composition des menus hebdomadaires, il sera réclamé, éventuellement, les tickets de pain, la viande, l'huile, le fromage et les matières grasses.

Il en résulte par conséquent que les autres denrées constituant des repas seront fournis sans tickets et c'est là le très gros avantage que l'organisation des repas fournit aux personnes qu'elle veut aider.

DULSOJA
Aliment composé à base de farine de SOJA

LES « CRICK SICKS » VONT REPRENDRE LEUR ACTIVITÉ

UNE NOUVELLE COMMISSION A ÉTÉ FORMÉE. M. DUJARDIN EST NOMMÉ PRÉSIDENT ET M. LAMY, DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DE VALENCIENNES, EST NOMMÉ DIRECTEUR

En l'absence de M. Albert Six-Thirier, et pour permettre à la société de sortir de son inactivité, une nouvelle commission vient d'être formée qui prendra la direction des Crick Sicks. M. Georges Dujardin, négociant en coton, a bien voulu accepter la présidence de cette nouvelle commission qui comprend MM. Léon Brassart et Anatole Petit, vice-présidents ; Mégrot, secrétaire ; Charles Delecroix, trésorier et Marcel Leclerc, archiviste.

M. Lucien Niverd, directeur, ayant démissionné, M. Fernand Lamy, directeur du Conservatoire de Valenciennes vient d'être choisi pour lui succéder. Ancien chef de musique de l'armée, M. Lamy dirigea durant de longues années les Concerts Parisiens et puis le Conservatoire de Valenciennes. Le nouveau directeur des Crick Sicks est chevalier de la Légion d'honneur.

Si, en raison des heures d'épreuve que nous vivons, la société a paru se mettre en veilleuse, elle n'entendait nullement abdiquer, et le vieil orphéon tourquennois fier d'un glorieux passé de 90 ans va reprendre son ancienne activité sous ces nouvelles impulsions.

M. Dujardin sera un digne continuateur de M. Albert Six-Thiriez qui, quand il rentrera de captivité, pourra se rendre compte qu'en son absence la société dont il était si fier n'a pas démérité.

M. Dujardin est assez connu à Tourcoing pour qu'on le sache encore jeune d'âge, de caractère et plein d'activité quoique ses 35 années de présence à l'orphéon lui donneraient déjà droit à l'étoile fédérale.

Au nom de M. Dujardin il convient d'associer celui de son ami M. Kléber Scalbert qui, après avoir assuré pendant plus de 25 ans le secrétariat de la société, est maintenant le vice-président d'honneur.

LA NOUVELLE DIRECTION

Le talent et la réputation musicale de Maître Lamy sont assez établis dans notre région pour que la société nationale des Crick Sicks ait tout apaisement sur son avenir artistique et la certitude que le nouveau chef continuera la lignée des Rosoor, Duyaburg, Dupuis et Niverd.

C'est sous ces auspices favorables que les Crick Sicks se sont réunis pour la première fois depuis de nombreuses années en leur local du Grand Café, rue de l'Hôtel de Ville, pour prendre contact avec leur nouvelle direction. Tous les bons Crick Sicks avaient répondu à l'appel de la Commission et leur nouveau chef leur en a exprimé sa grande satisfaction et sa confiance en l'avenir. A l'issue de la première répétition, au cours de laquelle les chanteurs ont pu apprécier à leur juste valeur la maîtrise et le talent de M. Lamy, se tint une assemblée générale.

M. Manaut, président de la Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais, et vice-président de la société, présenta le nouvel aréopage. En termes de choix, il rappela les titres et les mérites de chacun d'eux, et, annonçant que son grand âge le conviait à une retraite bien méritée, il fit les vœux les plus sincères pour la prospérité de la société qu'il chérit entre toutes.

M. Dujardin, en une allocution que nous regrettons de ne pouvoir reproduire in-extenso, après avoir remercié M. Manaut des paroles élogieuses dont il l'avait comblé, fit connaître qu'il n'avait accepté la présidence des Crick Sicks que pour sauver un des plus beaux fleurons artistiques de la ville de Tourcoing.

M. Dujardin termine en demandant aux sociétaires de nommer vice-président d'honneur par acclamations, M. Manaut, le vétéran des vétérans, et associe à ce renouveau des Crick Sicks M. Kléber Scalbert qui fut leur cheville ouvrière pendant 40 ans et l'ami intime de M. Charles Wattine. Sa dernière pensée va à nos prisonniers et leur famille, et après avoir annoncé qu'à la suite de la messe de Ste-Cécile un concert serait donné au profit de leur œuvre, il lance un vibrant appel à tous les jeunes Tourquennois imbus d'esprit choral pour se joindre à leurs camarades des Crick Sicks.

La parole est alors donnée à M. Lamy.

Dans une improvisation pleine de délicatesse, il dit sa joie et sa fierté d'être choisi pour tenir la baguette de la société. Très épris d'art choral depuis sa tendre enfance, si les Crick Sicks le connaissent peu, il les connaît depuis longtemps et les a suivis dans toutes leurs manifestations. C'est là qu'il remarqua cette distinction de sonorité et cette souplesse d'exécution si particulière aux Crick Sicks et si réputées.

Il termine en assurant dirigeants et sociétaires de son concours et de son dévouement absolus.

La prochaine répétition est fixée au mardi 1er décembre, à 18 h. 30, au local habituel.

PLUS DE 100 MILLIONS de LESSIVES ont été faites avec BLANCO
N'est-ce pas la plus belle des garanties ?
Produit homologué 5.867
31.134

LE CHALLENGE DU NOMBRE DE CROSS

Quatre grandes écoles avaient répondu à l'appel des organisateurs : l'Institut Colbert et le Lycée de Tourcoing, l'Institut Turgot et l'Institut Notre-Dame des Victoires de Roubaix.

Près de 800 jeunes gens, ce qui est remarquable, répartis en minimes, cadets, juniors et seniors, se disputèrent la palme sur des parcours différents tracés autour du Stade des Orions.

En voici les résultats :

Minimes (1.200 m., 346 engagés). — 1. Dewilde (I.C.), 4' 45" ; 2. Meyfroid (I.C.) ; 3. François (I.T.) ; 4. Biasino (I.T.) ; 5. Collignon (I.T.) ; 6. Planckaert (I.T.) ; 7. Delcroix (I.T.) ; 8. Dumortier (I.C.) ; 9. Depelchin (I.C.) ; 10. Burggraeve (I.T.) etc...

Cadets (1.700 m., 316 engagés). — 1. Lefebvre (I.C.), 5' 11" ; 2. Hoste (I.C.) ; 3. Pelerin (I.C.) ; 4. Dhalluin (Lycée) ; 5. Préaux (Lycée) ; 6. Seguin (I.T.) ; 7. Soete (I.T.) ; 9. Flipaux (I.T.) ; 9. Gouillil (Lycée) ; 10. Leman (N.-D. des Victoires).

Juniors (3.500 m., 103 engagés). — 1. Versyp (N.-D. des Victoires), 8' 53" ; 2. Leeuws (N.-D. des V.) ; 3. Leduc (I.T.) ; 4. Decoopman (I.C.) ; 5. Vandewynghaerde (I.T.) ; 6. Samaille (Lycée) ; 7. Vandermeersch (I.T.) ; 8. Dujardin (I.C.) ; 9. Verlinde (N.-D. des V.) ; 10. Quivrin (I.T.), etc...

Seniors (3.500 m., 11 engagés). — 1. Hebbinckuys (N.-D. des Victoires), 12' 4" ; 2. Morlion (I.T.) ; 3. Secq (I.C.) ; 4. Vionne (I.T.) ; 5. Notardonato (I.T.) ; 6. Dumont (I.T.).